

Rester à Taizé en tant que bénévole*

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ENTRE LES BÉNÉVOLES ET TAIZÉ

Introduction

Taizé est une communauté chrétienne œcuménique qui accueille des jeunes, des adultes et des familles pour des rencontres d'une semaine. La communauté accueille également des jeunes de 18 à 29 ans qui restent plus longtemps comme bénévoles pour aider à rendre possibles les rencontres. Un tel séjour est différent d'un séjour d'une semaine à Taizé. Cette charte décrit l'expérience que la communauté offre aux bénévoles ainsi que ce qui est attendu de chacun d'eux. Elle s'ajoute aux directives générales que chacun reçoit à l'arrivée¹ et qui s'appliquent aussi aux bénévoles. La charte décrit également la place et le rôle spécifiques des bénévoles dans le cercle plus large des personnes qui assument une responsabilité dans le déroulement des rencontres.

Accueil des bénévoles

Les frères de Taizé et les sœurs des différentes communautés présentes à Taizé veulent partager avec les bénévoles ce qui est le plus essentiel dans la vie de leurs communautés : la prière, la vie commune et le service.

Ceux qui restent plusieurs semaines ou mois le font en accord avec les frères et les sœurs.² Après une période de discernement de 6 à 12 semaines, ceux qui veulent prolonger leur séjour sont invités à en parler avec les frères et les sœurs responsables des bénévoles à qui appartient la décision finale³. Ces responsables peuvent aussi demander leur avis au frère ou à la sœur qui accompagne le bénévole et/ou à d'autres personnes qui assument des responsabilités dans l'Accueil.⁴ Un séjour de plus de trois mois est, en général, réservé aux personnes âgées de 20 à 29 ans.

Engagements réciproques

A. PRIÈRE ET VIE SPIRITUELLE

Les frères et les sœurs comprennent un séjour plus long à Taizé comme une étape dans la recherche du Christ, une occasion de mieux comprendre la place de Dieu dans la vie personnelle, et de réfléchir au sens de la vie. La vie à Taizé est rythmée par la prière commune quotidienne, trois fois par jour. La prière commune est au cœur de la communauté, et donc au cœur de la vie des bénévoles.

À Taizé, nous croyons que l'Écriture joue un rôle central dans la construction d'une vie commune. C'est pourquoi un intérêt pour l'approfondissement et le partage de la Bible est essentiel pour un séjour long.

* Pour ne pas alourdir le texte, le masculin est utilisé comme générique et désigne donc aussi bien les femmes que les hommes.

1 Se référer au programme et au plan donnés lors de l'arrivée à Taizé de tout participant.

2 Pour être bénévole il est nécessaire d'être libre d'engagements importants en dehors de Taizé (travail en ligne, études, etc.) qui pourraient empêcher le/la bénévole de suivre pleinement le rythme de la vie à Taizé.

3 Un séjour peut être interrompu à tout moment, même après une période de discernement, soit par le bénévole, soit par les responsables des bénévoles lorsque l'attitude d'un bénévole n'est pas ajustée à ce qui est demandé dans cette charte.

4 Par « Accueil » nous entendons toutes les rencontres à Taizé ou ailleurs organisées par la communauté.

Tous les bénévoles sont accompagnés personnellement par un frère ou une sœur.⁵ Ces rencontres les aident à réfléchir sur leur temps à Taizé, sur leur foi et leur vie spirituelle, sur les prochaines étapes de leur vie. Cet accompagnement n'est pas un accompagnement psychologique.

Taizé⁶ s'engage à:

- organiser une réflexion biblique pour les bénévoles chaque semaine
- fournir un accompagnement personnel à chaque bénévole
- fournir à ceux qui le souhaitent une possibilité de vivre une retraite en silence pour une semaine ou un week-end

Le bénévole s'engage à:

- participer aux trois prières communes quotidiennes
- participer, autant que faire se peut, à ce qui leur est proposé pour nourrir leur foi et leur réflexion, notamment les introductions bibliques

B. VIE COMMUNE DANS LES GROUPES ET À TAIZÉ EN GENERAL

Un séjour plus long est une expérience de vie commune dans un groupe dont les membres ne se choisissent pas les uns les autres.

La vie des bénévoles est organisée en plusieurs petits groupes ou “communautés”.⁷ Des frères et des sœurs sont responsables de chaque groupe. Ils sont mandatés pour ce service par leur communauté. Ils accompagnent la vie commune selon l'identité de leur propre communauté ; ce sont eux qui organisent la vie matérielle des groupes, dans un esprit de simplicité.

La vie commune ne se limite pas aux moments inscrits dans l'emploi du temps (repas, temps de partage): elle se construit aussi à travers des rencontres spontanées, en étant présent dans la salle commune et en passant du temps avec les autres bénévoles du groupe.

Des relations amoureuses ou des amitiés profondes peuvent se nouer entre les bénévoles. Il est important de rester disponible pour les autres, car des relations exclusives ne sont pas toujours faciles à combiner avec la vie commune d'un groupe, telle qu'elle est proposée aux bénévoles.⁸

Les paroles ou les actes sexistes, racistes et violents ne sont en aucun cas tolérés, ce qui est particulièrement important dans le contexte de Taizé où les bénévoles viennent de cultures, de traditions et d'horizons très différents.

Pour certains, un séjour long à Taizé peut être l'occasion de se distancier de certaines attitudes ou habitudes : par exemple, la consommation d'alcool et de drogues, l'utilisation des médias sociaux (y compris les applications de messagerie instantanée), ainsi que de certaines approches de l'affectivité et de la sexualité qui peuvent être courantes en dehors de Taizé. Par solidarité et par respect, les bénévoles doivent être attentifs les uns aux autres sur ces sujets.

La franchise à l'égard de ceux qui ont la responsabilité du groupe est importante.

5 Voir note 7.

6 Il s'agit des frères de la communauté de Taizé, des sœurs des différentes communautés présentes à Taizé, des employés et autres personnes impliquées à long terme dans le déroulement des rencontres.

7 En général, les jeunes hommes et les jeunes femmes vivent dans des groupes différents. Parfois, des groupes mixtes sont formés pour une période déterminée. Les hommes sont accompagnés par un frère, les femmes par une sœur. Ceux qui ne s'identifient pas comme homme ou femme ou avec leur sexe biologique, peuvent parler avec un frère ou une sœur pour trouver la meilleure façon possible pour eux d'intégrer l'un des groupes de bénévoles. La plupart du temps, cela se fait avant l'arrivée à Taizé.

8 A certaines périodes est proposé un groupe de bénévoles formé de couples jusqu'à 35 ans et sans enfant. Le rythme de la vie commune et l'organisation de ce groupe, à la différence des bénévoles concernés par la présente charte, sont adaptés à la vie des couples.

Taizé s'engage à:

- › organiser la vie pratique et matérielle dans les groupes de bénévoles
- › communiquer au sujet de la manière dont la vie commune est organisée dans chaque groupe
- › dialoguer avec les bénévoles en cas de difficultés matérielles ou sociales, dans le but de chercher une solution
- › organiser des activités qui construisent la vie commune dans chaque groupe et pour l'ensemble des bénévoles

Le bénévole s'engage à:

- › participer à la vie commune du groupe dans lequel il/elle vit
- › être présent aux moments communs, tels que les repas et les temps de partages hebdomadaires
- › respecter l'horaire commun et être à l'heure
- › s'assurer que la personne responsable de son groupe est informée (par exemple, par le point de premiers secours, s'il est malade) et/ou s'il ne peut pas être présent aux activités proposées
- › se comporter et se vêtir d'une manière qui soit représentative de l'Accueil à Taizé
- › respecter les indications données par les frères et les sœurs pour le fonctionnement de la vie commune

C. SERVICE DE L'ACCUEIL

En venant à Taizé pour une longue période, les bénévoles se rendent disponibles pour le service de l'accueil. Ils assurent les différentes tâches pratiques liées aux rencontres hebdomadaires. Les tâches sont organisées sur une base hebdomadaire et généralement réparties sur 7 jours. Le rythme de la journée est soutenu (avec les prières, les repas en commun, le service et d'autres temps de rencontre) et peut être exigeant pour certains. C'est pourquoi un bénévole doit être suffisamment en forme, physiquement et mentalement, pour suivre ce rythme pendant la durée de son séjour⁹.

Les bénévoles viennent en premier lieu pour vivre à Taizé et aider la Communauté sur place. Parfois, il peut être demandé à certains d'entre eux d'effectuer des visites pastorales pour la Communauté en dehors de Taizé. Une visite à leur famille est également possible pendant leur séjour. Pour d'autres visites, il est toujours possible de parler avec les responsables des bénévoles.

La coordination des tâches pratiques est assurée par les frères et les sœurs responsables des bénévoles. En choisissant de rester à Taizé pour une longue durée, les bénévoles consentent à recevoir leurs tâches et à ne pas les choisir eux-mêmes.

Pour chaque domaine des rencontres, et pour chaque lieu où des bénévoles aident, un frère, une sœur ou un employé est responsable et porte la responsabilité finale. Bien que les bénévoles puissent être amenés à prendre une grande part de responsabilité, ils assument toujours leurs tâches sous la responsabilité de quelqu'un d'autre, que cette personne soit physiquement présente ou non pendant la tâche.

Taizé s'engage à:

- › dialoguer avec chaque bénévole pour prendre en considération les possibilités et les capacités de chacun
- › donner des explications concernant les tâches et fournir une formation suffisante
- › rester disponible pour parler avec les bénévoles de leurs tâches, en particulier dans le cas où des difficultés apparaissent
- › veiller à ce que chaque bénévole ait un temps libre chaque jour

⁹ Il peut arriver que pour des raisons de santé (physique ou mentale), un séjour comme bénévole ne puisse pas être possible ou prolongé.

Le bénévole s'engage à:

- › se rendre disponible et accepter que parfois des changements inattendus d'horaire puissent surgir en cas de nécessité
- › faire preuve de responsabilité concernant la tâche qui lui est confiée
- › accepter et respecter les tâches qui lui sont confiées par les responsables des bénévoles
- › se référer à ceux qui ont une responsabilité dans chaque lieu de service

D. PROTECTION DES PERSONNES

Nous voulons faire tout ce qui est possible pour offrir un espace sûr qui respecte la diversité de chacun. Les bénévoles partagent la responsabilité afin que Taizé soit un lieu aussi sûr que possible pour tous ceux qui y vivent, y travaillent et le visitent.¹⁰

Taizé s'engage à:

- › fournir une formation à la protection des personnes à tout nouveau bénévole
- › écouter et dialoguer avec les bénévoles au sujet de la protection des personnes
- › fournir la possibilité de parler à une équipe de personnes extérieures à la communauté

Le bénévole s'engage à

- › signer et respecter le Code de Conduite pour les bénévoles
- › respecter les pratiques de protection des personnes durant les rencontres
- › suivre la formation à la protection des personnes pour bénévoles

E. SANTÉ

Les frères et les sœurs responsables des différents groupes de bénévoles n'ont pas le mandat de prendre des décisions concernant la santé des bénévoles. Si un bénévole est malade, il informe d'abord le frère ou la sœur responsable de son groupe. S'il se sent incapable de continuer de vivre au rythme quotidien habituel, ou s'il a besoin d'un traitement ou de repos, il contacte le poste de premiers secours. Une procédure a été établie et est publiée dans chaque maison où vivent les bénévoles.

Après un séjour comme bénévole à Taizé...

La Communauté de Taizé n'est pas un mouvement. Bien qu'il soit normal qu'un sentiment d'appartenance se développe au cours d'un séjour long, les jeunes qui passent un certain temps comme bénévoles ne restent pas formellement liés à la communauté. C'est pourquoi, après leur départ, il est important de prendre de la distance par rapport à la vie à Taizé et ainsi continuer leur vie. Cette distance signifie aussi quitter les groupes des réseaux sociaux des bénévoles qui sont encore à Taizé. Ce n'est pas seulement important pour la personne qui part, mais aussi pour les bénévoles qui restent.

Il est important qu'un éventuel retour à Taizé après une période de bénévolat soit destiné à participer aux rencontres de jeunes, et non à retrouver celles et ceux qui poursuivent leur expérience en tant que bénévoles. Pour cette raison, il est demandé de contacter les frères ou sœurs responsables des bénévoles, ou bien le frère ou la sœur qui a accompagné la personne pendant son séjour, avant de revenir à Taizé. De façon générale, il est souhaitable de laisser passer un temps long (environ une année) afin de prendre de la distance.

version 20/11/2025

¹⁰ Pour plus d'informations sur l'approche de Taizé concernant la protection des personnes, voir: <https://www.taize.fr/protection>